

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2022-2023

Demandes de l'Opposition officielle

Équipe – Médias et affaires gouvernementales

Avril 2022

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2021-2022, indiquer :
 - a. la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b. la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c. leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Des informations sur les membres du conseil d'administration d'Hydro-Québec, leur rémunération et leurs avantages se trouvent aux pages 103 à 107 [inclusivement] du [Rapport annuel 2021 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf#page=25>

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2021-2022. Indiquer :
- a. le lieu ;
 - b. le coût ;
 - c. la ou les dates de participation ;
 - d. le nombre de participants ;
 - e. le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f. le nom de la formation ou de l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Vous trouverez ces renseignements sur le [site Web d'Hydro-Québec, dans la section Données et documents publics](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

3. Sommes dépensées en en 2021-2022 (et prévisions pour 2022-2023) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

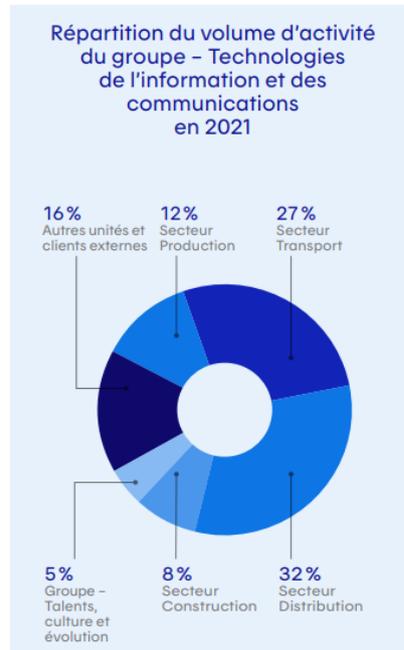
Volume d'activité

Le volume d'activité du groupe – Technologies de l'information et des communications s'est élevé à 890 M\$ en 2021, comparativement à 768 M\$ en 2020.

Cette hausse est attribuable à l'accroissement des besoins d'affaires d'Hydro-Québec, principalement au chapitre de la gestion de la dette technologique ainsi que de la conformité et de la sécurité des technologies de l'information et des communications, de même qu'au lancement de diverses initiatives pour répondre à des impératifs d'efficacité et de croissance.

Activités d'investissement :

En 2021, les investissements du groupe – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 197 M\$, somme qui a essentiellement été affectée à la pérennisation des actifs, en conformité avec les cibles en matière d'architecture d'entreprise et les objectifs stratégiques liés au virage numérique.



Consultez le [Rapport annuel 2021 d'Hydro-Québec, p.57](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf#page=57>

4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère ou Hydro-Québec en 2021-2022, en indiquant pour chacun :
- a. son mandat ;
 - b. la liste des membres ;
 - c. le budget dépensé ;
 - d. le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e. les résultats atteints.

Hydro-Québec a notamment participé aux comités suivants :

- Comité interministériel | Groupe de travail sur les projets grands consommateurs d'électricité
 - Établir un mécanisme de sélection des demandes de plus de 50 MW transmises à HQ selon des critères énergétiques, économiques, sociaux, environnementaux et cohérents avec les priorités gouvernementales.
- Groupe d'intervention en GES
 - Favoriser les investissements réduisant les émissions de GES des établissements assujettis au SPEDE.
- Comité directeur et Comité technique | Stratégie québécoise de l'hydrogène et des bioénergies
 - Mandat : Faire progresser la réflexion gouvernementale en lien avec la filière hydrogène au Québec. Plus spécifiquement, ces comités s'intéressent au potentiel que peut jouer la filière hydrogène dans la transition énergétique du Québec ainsi qu'au potentiel de développement économique qu'une expansion de la filière représente.
- Comité communication Crue printanière
 - Mandat : renforcer les mécanismes de coordination pour facilitant l'échange et la transmission d'informations concernant la crue printanière.
- Comité communication Feux de forêts
 - Mandat : renforcer les mécanismes de coordination pour facilitant l'échange et la transmission d'informations concernant les feux de forêt.
- Travaux du Plan de protection du territoire face aux inondations
 - Hydro-Québec a participé aux *Comités Aviseur* des mesures 22 et 23. Le Plan prévoit mettre en réseau les informations et données disponibles, pour les rendre accessibles aux différents acteurs et au grand public. Ainsi, une plateforme de type « portail » permettant aux intervenants et à la population d'accéder facilement aux données concernant les zones inondables, de même qu'aux renseignements à connaître pour se préparer et réagir aux sinistres, sera créée.
- Comité interministériel pour l'élaboration du Rapport préélectoral 2022
 - Travaux visant à préparer un rapport présentant l'état des finances publiques préalablement à la tenue des élections générales à date fixe, comme requis par le *Vérificateur général du Québec*.

Les dépenses liées à la participation à ces comités ne sont pas compilées puisqu'elles s'inscrivent dans le cadre des opérations régulières.

5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2021-2022 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Consultez le [Rapport annuel 2021 d'Hydro-Québec, p.101](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf#page=101>

6. Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçus par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2021-2022. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

HQ est une entreprise commerciale, dont la mission consiste à produire, transporter et distribuer l'électricité. Elle répond aux besoins de ses clients. Ses activités de transport et de distribution d'électricité sont encadrées et surveillées par la Régie de l'énergie. Son effectif est représentatif de ses différentes missions et est ajusté continuellement pour répondre aux besoins de sa clientèle de façon efficace et concurrentielle.

7. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2021-2022, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Liste des sondages 2021

- Sondage Post-Contact Téléphonique : SOM
- Satisfaction clientèle résidentiel et commercial : SOM
- Interventions Réseau de distribution : Ad Hoc
- Interventions Mesurage : Ad Hoc
- Satisfaction clientèle affaires : Ad Hoc
- Acceptabilité sociale – Lignes : SOM
- Tarification dynamique – Hiver : Ad Hoc
- Groupes municipalités : CALLOSUM Marketing
- Sondage service de recouvrement : Dialogs
- Satisfaction clientèle grande puissance : Ad Hoc
- Impact COVID-19 – Résidentiel : Ad Hoc

8. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures (Société immobilière du Québec) par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2021-2022.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

9. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2021-2022 :
- a. la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
 - b. les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c. l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
 - d. la liste des concours qui ont pris fin.

Le concours *Cet hiver, j'adapte mes habitudes !* A eu lieu du 15 décembre 2021 au 15 février 2022

But du concours : Sous forme de jeu-questionnaire, donner des conseils aux clients des réseaux autonomes concernant les bonnes habitudes à prendre durant les grands froids et durant les heures de pointe. Clientèle ciblée : Les réseaux autonomes (parmi la clientèle visée, il y a plusieurs communautés autochtones).

Les 17 prix à gagner :

- 2 iPad 9e génération Wi-Fi de 256 Go et un (1) Smart Cover d'Apple, valeur ;
- 5 casques d'écoute sans fil de Sony et affichant le logo d'Hydro-Québec ;
- 10 glacières sac à dos Oregon 24, affichant le logo d'Hydro-Québec.

La valeur totale approximative des dix-sept (17) prix est de 3 650 \$.

10. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2021-2022 :
- a. le nom de toutes les campagnes ;
 - b. les coûts de ces campagnes ;
 - c. le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - d. les dates de diffusion de la campagne ;
 - e. les objectifs visés par chaque campagne.

L'information sur les contrats associés aux différentes campagnes de publicité et de promotion est accessible sur le site Web de l'entreprise, consultez la page [Publicité et promotion – Renseignements relatifs aux contrats](#).

Les dépenses comprennent les coûts de création de production publicitaire, ainsi que de planification et d'achats médias (télé, radio, journaux, magazines, affichage et Web).

Le montant du contrat accordé à chaque fournisseur n'est pas communiqué en raison d'enjeux commerciaux (article 21 de la *Loi sur l'accès*).

En matière de publicité, Hydro-Québec travaille avec les firmes Lg2, GB design et Cossette Média Inc., qui ont été retenues à la suite d'appels de proposition.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/contrats-publicite-promotion.html>

11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2021-2022 :
- a. le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b. le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c. le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

La liste des programmes offerts par Hydro-Québec ainsi que le suivi énergétique et budgétaire de ceux-ci sont présentés chaque année dans le cadre de la reddition de compte annuelle du Distributeur, plus précisément dans le document « *Efficacité énergétique* ». Ce document, pour l'année 2021, sera accessible pour consultation du public du 25 avril au 9 mai 2022 à partir du [site web d'Hydro-Québec](#).

Une description de ces programmes et de leurs objectifs respectifs est également disponible dans le document suivant : [Suivi administratif de la décision D-2019-088](#).

Par ailleurs, depuis le 15 février 2021 Hydro-Québec a repris le volet thermopompes du programme Chauffez vert du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec. Hydro-Québec accorde désormais l'[aide financière](#) à l'achat et l'installation d'une thermopompe admissible. L'installation de ce type d'appareil fait partie du *Plan pour une économie verte 2030* du gouvernement du Québec.

En 2021 Hydro-Québec a accordé des appuis financiers pour un montant total d'environ 13 millions de dollars.

Pour plus de détails sur les programmes offerts, consultez le site web d'Hydro-Québec, section « [Mieux consommer](#) » - Résidentiel et « [Programmes et outils](#) » - Affaires.

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/>

Lien 2 : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi%20D-2019-088/HQD_SuiviD-2019-088_03072020.pdf

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/fenetres-chauffage-climatisation/thermopompes/aide-financiere.html>

Lien 4 : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/>

Lien 5 : <https://www.hydroquebec.com/affaires/programmes-outils/>

12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2021-2022 :
- a. le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
 - b. le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;
 - c. le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme ;
 - d. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ;
 - e. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

À Hydro-Québec, une centaine d'employés travaillent dans le domaine des communications et/ou des affaires publiques. Plusieurs fonctions, qui sont en général sous-traitées dans les entreprises comparables, sont effectuées à l'interne en raison du volume et de la compétence des employés, notamment :

- Relations avec les médias
- Communication en matière d'efficacité énergétique
- Communications-marketing
- Communications internes
- Communications numériques
- Dons et commandites
- Publicité
- Internet & intranet
- Banque d'images, photo et audiovisuel
- Édition et révision
- Gabarits et formulaires
- Traduction
- Veille médiatique

Par ailleurs, une revue de presse couvrant les dossiers d'Hydro-Québec est réalisée par un fournisseur.

En ce qui a trait au montant dépensé en campagnes d'information et de publicité, nous vous référons à la page du site Web d'Hydro-Québec [Publicité et promotion – Renseignements relatifs aux contrats](#), vous y retrouverez l'ensemble des informations sur les montants correspondant aux dépenses effectuées au cours du trimestre pour l'ensemble des contrats associés aux différentes campagnes de publicité et de promotion.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/contrats-publicite-promotion.html>

13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2021-2022, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2022-2023.

La charge comptabilisée au titre de la provision liée au risque de non-recouvrement des créances, qui avait été majorée en 2020 pour tenir compte du fait que certains comptes clients démontraient des signes de détérioration, a été ramenée au même niveau qu'avant la pandémie.

(Source : [Rapport annuel 2021](#) page 44)

Ainsi, la dépense de mauvaises créances en 2021 s'est élevée à 85 M\$, comparativement à 157 M\$ en 2020 et à 86 M\$ en 2019.

En date du 31 mars 2022 nous avons conclu des ententes de paiement auprès de 75 000 clients résidentiels

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf#page=44>

14. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC travaillant directement pour le ministère des Ressources naturelles dans chacune des régions administratives en 2021-2022 et projections pour 2022-2023. Pour Hydro-Québec nous fournir, le nombre d'employés en 2021-2022, ventiler par région administrative.

Effectif d'Hydro-Québec au 31 décembre 2021

RAQ	Région administrative du Québec	2021
8	Abitibi-Témiscamingue	530
1	Bas-Saint-Laurent	319
3	Capitale-Nationale	1 455
17	Centre-du-Québec	314
12	Chaudière-Appalaches	291
9	Côte-Nord	1 126
5	Estrie	74
11	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	208
14	Lanaudière	157
15	Laurentides	1 268
13	Laval	373
4	Mauricie	1 101
16	Montérégie	2 827
6	Montréal	9 076
10	Nord-du-Québec	997
7	Outaouais	522
2	Saguenay – Lac-Saint-Jean	530
Total		21 168

15. Fournir le Plan du ministère pour répondre à l'engagement gouvernemental de déplacer 5000 fonctionnaires en région.

La prévision d'Hydro-Québec devrait permettre d'atteindre la cible de 222 postes régionalisés au 30 septembre 2022. La régionalisation de notre effectif devrait évoluer de façon à ce qu'Hydro-Québec atteigne les cibles attendues d'ici septembre 2028 et en fonction du contexte d'affaires d'Hydro-Québec au cours des prochaines années, ainsi que du marché du travail au Québec.

Par ailleurs, une initiative du Plan stratégique d'Hydro-Québec 2022-2026, prévoit qu'Hydro-Québec adhère à l'objectif de régionalisation des effectifs du gouvernement du Québec et qu'elle contribuera à sa réalisation dans le respect de ses objectifs d'affaires. L'effectif d'Hydro-Québec est déjà fortement régionalisé, non seulement pour répondre aux besoins de sa clientèle, mais aussi en raison de ses projets et pour l'exploitation de ses installations. Hydro-Québec a la ferme intention de continuer à soutenir activement le dynamisme des régions.

Source : [Plan stratégique 2022-2026](#) d'Hydro-Québec, page 38

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2022-03-25#page=38>

16. Ventilation des ETC par secteur d'intervention (mines, énergie) pour 2021-2022.
Masse salariale globale pour chacune de ces catégories.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

17. Nombre d'inspecteurs ou ETC équivalent pour chaque secteur du ministère (mines, énergie) ventilé par secteur. Nombre d'inspections réalisées en 2021-2022, en ventilant par secteur et par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

18. Évolution des budgets régionaux ou dévolus aux bureaux régionaux du ministère pour 2021-2022 et projections pour 2022-2023, en ventilant par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

19. Le détail des montants alloués au volet innovation en 2021-2022.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

20. La liste des projets soutenus par le MERN afin de remplacer des installations au mazout et aux produits pétroliers par des installations aux biocarburants, les montants investis et les GES évités.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

21. La liste des projets soutenus par le MERN afin de remplacer des installations au mazout et aux produits pétroliers par des installations au gaz naturel, les montants investis et les GES évités.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

22. Concernant l'accès à l'information :

- a. Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2021-2022.

Aucun effectif supplémentaire.

- b. Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2021-2022.

393 demandes d'accès ont été traitées en 2021.

- c. Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2021-2022.

Le bilan des demandes traitées en 2021 peut être consulté sur le site internet de la Société au www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/bilans.html

Pour référence, ces informations sont publiées dans le Rapport annuel, à la page 114.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20220322#page=114>

Volet Énergie | Hydro-Québec

23. Concernant les efforts conjoints du MERN et du Ministère des finances pour développer un mécanisme permettant d'éviter ou de palier un choc tarifaire si l'augmentation des tarifs d'électricité en avril 2023 devait excéder 4%:
- a. Toute communication entre le cabinet ministériel et le Ministère concernant les scénarios envisagés;
 - b. Toute communication entre le cabinet ministériel et le cabinet ministériel du Ministère des finances concernant les scénarios envisagés;
 - c. Toute communication entre le MERN et le Ministère des finances concernant les scénarios envisagés;
 - d. La description de chacun des scénarios à l'étude, de leurs effets et des modifications législatives et réglementaires nécessaires pour y donner suite.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

24. Analyse, rapport, évaluation de la pertinence de la pérennisation du programme Réno-Vert.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

25. Détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère en 2021-2022 (et prévisions pour 2022-2023) pour favoriser l'innovation dans chacun des volets suivants :
- a. développer la filière québécoise des carburants renouvelables ;
 - b. soutenir la géothermie et l'énergie solaire ;
 - c. développer le secteur de l'hydrogène ;
 - d. développer les gazotechnologies ;
 - e. développer le secteur des biomasses.

Une nouvelle ère d'électrification efficace s'est amorcée un peu partout dans le monde dans le but de réduire la dépendance aux carburants fossiles dans les transports, mais également dans les autres secteurs d'activités tels que l'industrie et les bâtiments.

L'électrification directe par le biais des électro-technologies permettra de convertir une partie substantielle de l'économie et de contribuer de façon importante à la réduction du déficit commercial du Québec. Comprendant que l'électrification directe ne pourra répondre à tous les besoins, l'électrification indirecte par le biais de carburants carbone neutre comme l'hydrogène ou encore des dérivés carbonés, obtenus à partir de biomasse et d'hydrogène propre produits via de l'énergie renouvelable, constitue un atout stratégique pour Hydro-Québec. Dans ce contexte, l'entreprise a développé un positionnement stratégique dans lequel elle entend être un partenaire dynamique de l'écosystème d'innovation du Québec.

Hydro-Québec travaille à décarboner la production électrique dans les régions éloignées. À cet effet, le micro-réseau de Lac Mégantic, qui a été mis en service en 2021, permettra de développer les technologies qui seront déployées en réseaux autonomes dans le futur.

Nous venons de mettre en service deux centrales photovoltaïques d'une puissance installée combinée de 9,5 MW, sur des terrains nous appartenant à La Prairie et à Varennes. Avec ce premier projet raccordé au réseau de HQ, nous souhaitons développer les connaissances d'Hydro-Québec en matière de production photovoltaïque, en complémentarité avec les autres sources de production.

Hydro-Québec explore aussi des avenues prometteuses en géothermie par sa participation à une chaire de recherche avec la Polytechnique de l'Université de Montréal. Des municipalités participent aussi à cette chaire de recherche.

26. Fournir une copie de tout étude ou document, concernant le marché de la crypto monnaie, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec.

Hydro-Québec a émis en mai 2018 [un communiqué](#) qui résume les conclusions d'une étude réalisée par la firme KPMG à sa demande. L'étude porte sur l'analyse économique des installations de minage d'actifs cryptographiques. L'étude est accessible à l'adresse suivante :

http://nouvelles.hydroquebec.com/media/filer_public/2018/05/22/rapport_kpmg_blockchain.pdf

27. Fournir une copie de tout étude ou document concernant le marché des centres de données, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec. Pour Hydro-Québec, nous fournir la liste de tous les centres de données sous le contrôle de l'institution ou encore utilisés par Hydro-Québec.

Hydro-Québec a émis en janvier 2018 un [communiqué](#) qui résume les conclusions d'une étude réalisée par la firme KPMG à sa demande. L'étude porte sur la création de richesse engendrée par les centres de données au Québec. L'étude est accessible à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/data/centre-donnees/pdf/hq-centres-de-donnees-kpmg.pdf>

Quant aux centres de données utilisés par Hydro-Québec, l'entreprise dispose de son propre centre de données au Québec où elle conserve les données de ses clients.

Par ailleurs, les filiales AXSO et Hilo font affaire avec des tiers pour répondre à leurs besoins spécifiques. Par exemple, Hilo doit travailler avec des partenaires qui offrent des solutions de protection permettant de fragmenter l'information ce qui permet d'anonymiser les données sensibles qui sont également encryptées. Ces données sont hébergées au Québec et en Ontario avec les critères de sécurité les plus élevés. Nous ne pouvons dévoiler plus de détails pour des raisons de sécurité.

28. Pour chacun des programmes suivants, pour 2021-2022, veuillez fournir la liste et le détail des projets subventionnés, le pourcentage des sommes accordées à l'administration de chacun des programmes, s'il y a lieu, le nombre d'ETC affectés à chacun des programmes ainsi que la masse salariale, la liste des bénéficiaires pour chacun des programmes en incluant le nom de l'organisme ou de l'entreprise, le montant, et la date de l'octroi de l'aide du programme et le but du projet :
- a. Programme Novoclimat ;
 - b. Programme Rénoclimat ;
 - c. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments ;
 - d. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE) ;
 - e. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels ;
 - f. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote) ;
 - g. Programme d'appui au secteur manufacturier ;
 - h. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) :
 - I. volet arénas et centres de curling ;
 - II. volet supermarchés ;
 - III. volet agroalimentaire (projet pilote).
 - i. Programme de réduction de la consommation de mazout lourd ;
 - j. Programme Écomobile (projet pilote) ;
 - k. Programme Éconologis ;
 - l. Technoclimat – Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

29. Liste des nouveaux programmes et des programmes qui ont pris fin en 2021-2022 dans le volet Énergie. Spécifier l'enveloppe annuelle de chacun.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

30. État de la situation des dossiers de développement hydroélectrique, éolien, de biomasse impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, que ce soit pour un projet en cours, ou encore un nouveau projet, précisez :
- a. L'objet des négociations/consultations ;
 - b. Le nom du projet discuté ;
 - c. La date des rencontres ;
 - d. L'échéancier des négociations ;
 - e. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement ;
 - f. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations avec les communautés autochtones.
 - g. Les sommes dépensées afin de négocier avec les communautés.

Centrale de cogénération à base de biomasse forestière à Opitciwan

Depuis avril 2021, Hydro-Québec tient des échanges avec la communauté atikamekw d'Opitciwan, en Haute-Mauricie, en vue d'évaluer la meilleure option pour alimenter cette communauté en électricité dans l'éventualité d'un remplacement de l'actuelle centrale thermique au diesel. Les options étudiées étaient, d'une part, un projet de centrale de cogénération à base de biomasse forestière d'une capacité d'environ 4,25 MW et, d'autre part, le raccordement de la communauté au réseau d'Hydro-Québec dans l'éventualité où Hydro-Québec réalise le raccordement du projet minier Windfall situé à environ 115 kilomètres à l'Est de Lebel-sur-Quévillon. À ce stade-ci, les discussions portent sur la première option. Advenant que les discussions mènent à la conclusion d'un contrat d'approvisionnement en électricité, celui-ci devra être approuvé par la Régie de l'énergie.

APUIAT

En 2020, les négociations ont repris entre Apuiat et HQP dans le cadre de la stratégie gouvernementale visant une transition énergétique dans une perspective de réduction des gaz à effet de serre (GES). Cette transition prévoit une demande croissante d'électricité. La nouvelle entente permet une réduction du prix de l'électricité de 17 % par rapport à celle présentée en 2018. La signature du contrat entre Hydro-Québec Production et Parc éolien Apuiat S.E.C., une société regroupant plusieurs communautés innues et Boralex, a été faite en février 2021. Le contrat permettra l'achat d'électricité à environ 6¢/kWh sur un horizon de 30 ans. Le début de la construction du parc éolien est prévu à l'été 2022, et la mise en service, en décembre 2024.

Société d'énergie renouvelable Kuujuaapik-Whapmagoostui

Les discussions se poursuivent entre Hydro-Québec et la Société d'énergie renouvelable Kuujuaapik-Whapmagoostui (KWREC) en vue de conclure un contrat d'approvisionnement en énergie portant sur l'achat d'électricité produite à partir d'un parc éolien de 3 MW qui sera construit sur des terres crie, dans le voisinage des villages, par cette société détenue par les deux communautés locales et dont la mise en route prévue est la fin de 2024.

Centrale hydro-électrique sur la rivière Inukjuak

En mai 2019, Hydro-Québec a conclu un contrat d'approvisionnement portant sur l'achat d'électricité produite à partir d'une centrale hydro-électrique de 7,25 MW, qui sera localisée sur la rivière Inukjuak, à Inukjuak au Nunavik. Développé par la corporation foncière Pituvik, en partenariat avec Innergex, ce projet permettra de réduire de façon importante les émissions de GES dans le village, attribuables à la centrale diesel opérée par Hydro-Québec, de même qu'au chauffage résidentiel au mazout, dont une part importante sera convertie à l'électricité. Le contrat d'approvisionnement et un nouveau tarif de distribution d'électricité pour la clientèle résidentielle ont été approuvés par la Régie de l'énergie en décembre 2019 ([lien vers la décision de la Régie de l'énergie](#)). La mise en service de la centrale hydro-électrique initialement prévue pour décembre 2022 a été reportée à février 2023.

Les Énergies Tarquti

Au cours de l'année 2021, Hydro-Québec a poursuivi et intensifié ses discussions avec son partenaire Les Énergies Tarquti afin de convenir des termes d'une entente-cadre de partenariat régional pour la réalisation et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables sur le territoire du Nunavik. L'entente-cadre a été conclue au début du mois de décembre 2021. Les Énergies Tarquti est une entreprise en coparticipation entre deux organismes du Nunavik, soit la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ) et la Société Makivik.

Lien : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/510/DocPrj/R-4091-2019-A-0024-Dec-Dec-2019_12_17.pdf

31. Faire un état de situation sur les surplus énergétiques détenus par Hydro-Québec en 2021-2022 :

- a. Quelle est la capacité maximale de production annuelle d'Hydro-Québec et ses partenaires ?

Voir [Rapport annuel 2021](#) (p.49) et la section [Hydro-Québec Production](#) du site web.

Le parc de production d'Hydro-Québec comprend 63 centrales hydroélectriques, 29 grands réservoirs d'une capacité de stockage de 178,9 TWh, 684 barrages, dont 92 ouvrages régulateurs.

- b. Quelle est la quantité totale d'électricité consommée par les clients d'Hydro-Québec ?

Voir [Rapport annuel 2021](#) (p.41)

Les ventes d'électricité au Québec ont atteint le niveau inégalé de 175,2 TWh. Cette hausse de 3,8 TWh par rapport à 2020 découle d'un accroissement de la demande de base dans la plupart des secteurs, attribuable notamment à la reprise graduelle de l'économie par suite de l'allègement progressif des mesures sanitaires. Rappelons que les activités commerciales et industrielles avaient considérablement ralenti et parfois même cessé dans de nombreux secteurs pendant plusieurs semaines en 2020, ce qui s'était soldé par un recul des besoins du marché québécois.

- c. Quels sont les surplus énergétiques d'Hydro-Québec pour l'année en cours ;

Depuis quelques années, la capacité de production de ses centrales et de ses autres sources d'approvisionnement dépasse toutefois ses besoins d'un volume de l'ordre de 40 TWh par année. Cet écart correspond à l'énergie disponible et ce potentiel est stocké dans nos réservoirs. Au cours des prochaines années, l'entreprise continuera de disposer d'un volume d'énergie disponible pour alimenter le développement économique et l'électrification du Québec. Elle pourra aussi contribuer davantage à la décarbonation des marchés voisins.

Consultez le [Portrait des ressources énergétiques d'Hydro-Québec](#) pour plus d'information.

- d. détailler la stratégie déployée par Hydro-Québec pour écouler ces surplus ;

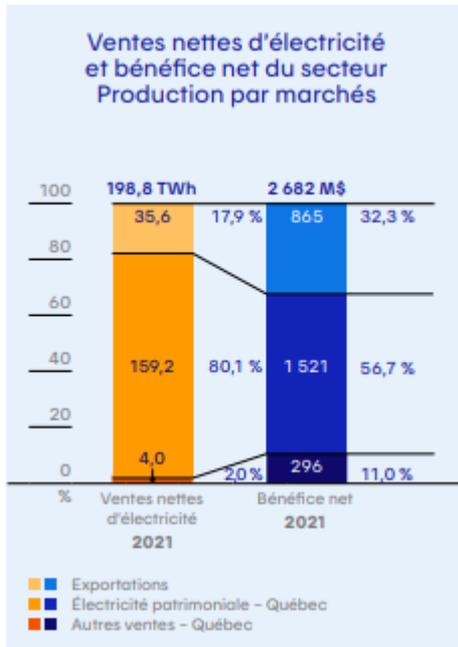
Nous vous référons aux informations relatives au [Plan stratégique 2022-2026 présentées dans notre site web](#). Ainsi qu'à notre [Plan stratégique 2022-2026](#) (p.8, 18 à 24, 32).

- e. détails des dépenses (frais de rencontres, déplacements, hébergement) afin d'écouler les surplus. Ventiler par mois.

L'information concernant ces dépenses n'est pas colligée.

- f. veuillez détailler toutes les ventes d'électricité survenues en cours d'année avec le nom de l'acquéreur, la durée du contrat, le prix obtenu, la quantité d'électricité vendue)

Voir [Rapport annuel 2021](#) (p. 49)



- g. Quel est le pourcentage de la puissance installée du parc de production qui n'est pas utilisée faute de demande, pour chaque mois de l'année.

TABLEAU 1 – PUISSANCE NON UTILISÉE À LA POINTE DE PRODUCTION MENSUELLE

Mois en 2021	Puissance disponible non utilisée
Janvier	0,4%
Février	2,1%
Mars	3,7%
Avril	5,3%
Mai	16,6%
Juin	11,2%
Juillet	8,0%
Août	8,1%
Septembre	14,8%
Octobre	7,1%
Novembre	3,8%
Décembre	4,7%

Le Tableau 1 indique le pourcentage de puissance disponible, mais non utilisée du parc de production HQP durant la pointe de production mensuelle de l'année 2021. La puissance disponible est la puissance installée soustraite des éléments suivants :

- Puissance à l'arrêt pour maintenance ;
- Restrictions pour hauteur de chute ;
- Restrictions d'appareillage ;
- Puissance requise pour les réserves d'exploitation

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20220322#page=49>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/production/>

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20220322#page=41>

Lien 4 : <https://www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/portrait-ressources-energetiques.pdf>

Lien 5 : <https://www.hydroquebec.com/a-propos/plan-strategique.html>

Lien 6 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2022-03-25>

Lien 7 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20220322#page=49>

32. Concernant la construction de nouveaux barrages hydroélectriques ou tout autre projet de production d'électricité au Québec :
- a. fournir toute note, analyse faisant état de la construction de nouveaux barrages ou tout autre projet de production d'électricité au Québec ;
 - b. fournir la liste des futurs ouvrages hydroélectriques, ou tout autre projet de production d'électricité, prévus au Québec en indiquant quels projets sont plus susceptibles de se faire à court terme ;
 - c. détailler les sommes dépensés pour l'évaluation du potentiel hydroélectrique ou tout autre projet de production d'électricité au Québec ;
 - d. détailler les sommes et effectifs affectés à la conception de nouveaux barrages ou tout autre projet de production d'électricité au Québec.

Ces dernières années, la capacité de production de nos centrales, combinée à nos autres sources d'approvisionnement, était supérieure à nos besoins. Après plusieurs années de ventes records d'énergie sur l'ensemble de nos marchés, le resserrement de nos bilans nous incitera à concentrer nos efforts sur la maximisation de la valeur de notre énergie propre. Par ailleurs, l'accroissement de la puissance de notre parc hydroélectrique existant et le recours à des filières renouvelables comme l'éolien, qui pourraient être déployées rapidement à plusieurs endroits comme sources d'énergie complémentaires, représentent des options intéressantes pour combler les besoins additionnels. Pour assurer la fiabilité et la pérennité de nos infrastructures vieillissantes et jouer pleinement notre rôle dans l'électrification du Québec tout en dégageant une marge de manœuvre suffisante pour les générations à venir, nous devons porter une attention particulière à l'allocation des ressources en vue de maximiser les retombées de nos investissements.

Par ailleurs, l'optimisation du rendement de nos centrales hydroélectriques et le développement de capacité éolienne nous fourniront de nouveaux apports, notamment en puissance. 1- Amorcer des projets visant l'ajout de 2 000 MW de puissance dans nos centrales hydroélectriques existantes d'ici 2035. 2- Élaborer d'ici 2026, avec des partenaires du milieu, un portefeuille de projets éoliens totalisant 3 000 MW qui pourront être lancés dès la confirmation des besoins. 3-Évaluer le potentiel de contribution d'autres filières renouvelables et mettre à jour l'évaluation du potentiel hydroélectrique résiduel du Québec.

Pour ce qui est des travaux reliés à Romaine-4, la mise en service de la centrale est prévue pour 2022. En 2021, le Producteur a investi 372 M\$ à des activités de développement, soit principalement à l'avancement des travaux sur le chantier de l'aménagement hydroélectrique de la Romaine-4, en Minganie (voir [Rapport annuel 2021](#), p.50).

Référence : [Plan stratégique 2022-2026](#) (p.9, 10, 11, 26,28,29)

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20220322#page=50>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2022-03-25>

33. [Question manquante]

34. [Question manquante]

35. Nombre et liste des demandes de réserve de superficie des terres du domaine de l'État, pour l'implantation d'éolienne ou tout autre projet de production d'électricité, reçues en 2021-2022. Liste des demandes acceptées.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

36. Total de la puissance installée en énergie éolienne. Coût moyen de production pour cette énergie. Liste des producteurs indépendants d'énergie éolienne à contrat avec le distributeur et échéance des contrats.

Au 30 mars 2022, les contrats d'approvisionnement en énergie éolienne en service à la suite d'appels d'offres totalisent 3 721,75 MW comme indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec.

Pour information complémentaire, consultez la page [Contrats d'approvisionnement en électricité en vigueur](#), où les contrats entre Hydro-Québec Distribution et les producteurs éoliens sont disponibles.

À cela s'ajoutent les contrats hors appels d'offres totalisant 211.85 MW (détaillés ci-dessous).

Centrales en exploitation	Nom du Fournisseur	Promoteur / Mandataire	Puissance (MW)	Région	Durée
Le Nordais 1 (Matane)	KW Gaspé S.E.C.	TransAlta	42,75	Bas-Saint-Laurent	34
Le Nordais 2 (Matane)	KW Gaspé S.E.C.	TransAlta	57	Bas-Saint-Laurent	35
Mont-Copper	Mont-Copper S.E.C.	NextEra Energy Resources	54	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20
Mont-Miller	Mont-Miller S.E.C.	NextEra Energy Resources	54	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20
Corus - Site nordique expérimental en éolien	Nergica	TechnoCentre Éolien	4,1	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

37. Pour 2021-2022, veuillez fournir toutes les formations qui ont été offertes aux cadres d'Hydro-Québec. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :
- a. le coût, ventilé ;
 - b. la description de la formation ;
 - c. le lieu où s'est tenue cette formation ;
 - d. le nombre de cadres qui y ont participé ;
 - e. la durée de la formation ;
 - f. le nom du ou des conférenciers.

Veuillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

38. Veuillez indiquer toutes les formations qu'Hydro-Québec a données pour l'année 2021-2022 et celles prévues dans l'année 2022-2023 à ses cadres. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :
- a. le coût prévu, ventilé ;
 - b. la description de la formation ;
 - c. le lieu où s'est tenue ou se tiendra cette formation ;
 - d. le nombre de cadres qui y ont participé ou y participeront et le nombre de cadres qui ont montré un intérêt à y participer ;
 - e. la durée de la formation ;
 - f. le nom du ou des conférenciers.

Veuillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

39. Veuillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de directeur, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec :
- a. veuillez fournir leurs noms ;
 - b. veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction ;
 - c. veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent ;
 - d. veuillez fournir toute information sur les primes et avantages de retraite de ces directeurs.

Filiale	Désignation sociale de la filiale	Nom du titulaire	Prénom du titulaire	Rôle de dirigeant occupé	Date de début dans ce rôle
CRT	Société de transmission électrique de Cedar Rapids Itée.	Guay	Nadyne	Directrice générale	2018-03-16
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Hayet	Guillaume	Président	2017-11-17
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Rheault	Martin	VP - Développement des affaires	2021-03-22
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Dubé	Pascal	Chef de l'approvisionnement	2021-05-03
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	St-Arnaud	Sonia	Chef des finances	2021-02-15
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Doherty	Tristan	Chef de la technologie	2021-04-05
SEBJ	Société de l'Énergie de la Baie-James	Jean	Stéphane	Directeur principal – Projets de production & SEBJ	2021-06-10
SCE France	SCE France SAS	Marcil	Pierre-Luc	Président	2020-10-08
HQUS	Hydro-Québec Energy services	Molodetz	Stephen	Vice President Business Development	1998-09-01
HQUS	Hydro-Québec Energy services	Abergel	Serge	Chief Operating Officer	2021-12-13
HILO	Services Hilo inc.	Fournier	Sébastien	Président directeur général	2019-08-28
HILO	Services Hilo inc.	Saint-Germain	David	Vice-président - Technologies	2020-02-03
HILO	Services Hilo inc.	Bourson	Alexis	Directeur général, clientèle commerciale	2021-04-19
HILO	Services Hilo inc.	Giguère	Annie	Directrice générale, clientèle résidentielle	2021-04-19
HILO	Services Hilo inc.	Moisan-Willis	Vanessa	Vice-présidente Marketing et développement d'affaires	2021-04-12
INNOVHQ	InnovHQ inc.	Desruisseaux	Jeff	Président en résidence	2021-06-07
INNOVHQ	InnovHQ inc.	Bélaïr	Stéphane	VP - Développement et évolution de produit	2021-09-13
INNOVHQ	InnovHQ inc.	Brasseur	Christine	VP Stratégie et innovation	2021-06-21
INNOVHQ	InnovHQ inc.	Boucher	Frédéric	VP Finance	2021-07-17
INNOVHQ	InnovHQ inc.	Racicot-Daigneault	Simon	PDG	2021-02-12

Aux fins de ce tableau, est considéré comme "poste de directeur" un emploi ou une nomination dans un rôle de dirigeant ou cadre supérieur pour une filiale en propriété exclusive, occupé à temps plein ou à temps partiel, et dont le rôle implique une gestion de personnel, de budget et d'activités courantes, puisque la question sous-entend de diriger un département.

Note : Certains changements sont actuellement en cours dans l'organisation d'Hydro-Québec afin de permettre à l'entreprise de jouer un rôle optimal dans la transition énergétique. À cet égard, voir notre communiqué du 24 février 2022 : <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1807/hydro-quebec-se-dote-dune-organisation-concue-pour-permettre-une-transition-energetique-optimale/?fromSearch=1>

40. Veuillez fournir le montant total qui a été versé en bonus et en primes de rendement pour 2021-2022.

La rémunération incitative est un outil efficace qui permet de mobiliser l'organisation autour d'objectifs précis. Ces objectifs sont choisis en fonction des priorités de l'entreprise. Sans l'atteinte des objectifs, il n'y a pas de rémunération incitative versée.

Il est à noter que depuis 2014, la rémunération incitative ne s'applique pas au personnel syndiqué.

Hydro-Québec est une société qui est en concurrence avec les grandes entreprises privées lorsqu'il s'agit d'attirer les meilleurs talents. La rémunération incitative est d'ailleurs une pratique largement répandue dans les sociétés à vocation commerciale.

Le montant total versé en rémunération incitative pour l'année 2021 est de 30 624 699 \$.

41. Concernant le projet d'Alliance énergétique, veuillez fournir :
- a. Toutes les sommes dépensées afin de faire la promotion de l'électricité québécoise à l'extérieur du Québec, ventiler par juridiction ;
 - b. la liste de toutes les rencontres tenues au sujet de l'Alliance énergétique avec les détails concernant les personnes présentes, la date, le lieu, l'ordre du jour et le compte-rendu de chacune d'entre elles.

À la suite de la sélection en mai 2021 d'Hydro-Québec dans le cadre d'un appel de propositions sous la *Clean Energy Standard* de New York, l'entreprise a multiplié les rencontres avec différentes parties prenantes dans l'État : groupes environnementaux, chambres de commerce, groupes de justice environnementale, etc.

Les dépenses de publicité dans l'État se sont élevées à 2 082 750 \$US pour l'année 2021.

Par ailleurs, rappelons qu'Hydro-Québec a fait la promotion de l'électricité québécoise à l'extérieur du Québec au Maine dans le cadre du projet *New England Clean Energy Connect* (NECEC). Les sommes dépensées devaient être déclarées et étaient rendues publiques par la *Maine Ethics Commission* à l'adresse suivante :

<https://mainecampaignfinance.com/#/exploreCommitteeDetail/356098>. Le total des sommes dépensées entre novembre 2019 et le 2 novembre 2021 s'est élevé à \$22,377,960.07 \$US.

En 2021, les exportations nettes d'Hydro-Québec ont connu un fort volume, s'élevant à 35,8 TWh. Ces ventes nettes d'électricité ont généré une contribution de 865 M\$, soit 24% de bénéfice net d'Hydro-Québec. Il s'agit donc d'une activité prioritaire de l'entreprise.

42. Pour 2021-2022, veuillez nous fournir, toute note, analyse ou autre document concernant la fin du contrat à venir concernant Churchill Falls, incluant le plan de transition si la renégociation n'est pas possible. Toutes les sommes dépensées afin d'évaluer les répercussions de la fin du contrat avec Nalcor concernant la centrale de Churchill-Falls.

Hydro-Québec souhaite que les décisions rendues par la Cour Suprême en 2018 et par la Cour d'appel du Québec en 2019 marquent la fin des affrontements entre Hydro-Québec et les parties terre-neuviennes et le début d'une ère de collaboration dans les relations entre ces parties.

Hydro-Québec demeure ouverte à tout partenariat gagnant-gagnant avec Newfoundland and Labrador Hydro et analyse divers scénarios en prévision de la fin du contrat avec CF(L)Co en 2041. Toutefois, aucun document ne peut être transmis concernant ces sujets puisqu'ils contiennent des avis, analyse et des informations de nature commercialement sensibles qu'Hydro-Québec traite de manière strictement confidentielle

43. Le nombre total d'interruptions de service dans chaque région administrative du Québec. Fournir également la moyenne, par année, de ces interruptions de service.

Hydro-Québec transmet annuellement à la Régie de l'énergie des renseignements sur ses activités de distribution. Le document « Performance », mis en ligne pour consultation publique, contient plusieurs informations sur la fiabilité du service électrique.

Ce document est accessible pour consultation du public du 25 avril au 9 mai 2022 :

<https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/>

44. Pour chaque interruption de service, fournir :
- a. la raison de la panne ;
 - b. le délai de rétablissement ;
 - c. la durée de la panne.

Consultez la réponse à la question 43 du présent document.

45. Fournir le portrait du réseau actuel d'Hydro-Québec dans chacune de ces régions administratives, comme le nombre de lignes électriques, leur distance, leur puissance et toute autre information pertinente.

Consultez la page 12 du [Rapport sur le développement durable 2020](#) et cliquez sur le nom d'une région pour consulter sa fiche synthèse.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-developpement-durable.pdf#page=12>

46. Toute note, analyse ou recommandation l'impact environnemental suite à l'ordonnance du ministère de l'Environnement d'améliorer le contrôle des sédiments pour la construction d'une ligne de transport électrique Grand-Brûlé-Dérivation Saint-Sauveur à Saint-Adolphe-d'Howard. Fournir le plan préliminaire de contrôle des sédiments donnant suite à l'ordonnance du ministre de l'Environnement. Aussi, nous détailler le coût de ces analyses, ainsi que les coûts totaux supplémentaires découlant de l'Ordonnance 680 du ministère de l'Environnement tel que spécifié le 14 février 2019.

L'ensemble des activités de remise en état est complété depuis l'automne 2019.

Le dernier rapport de suivi sur la végétalisation des milieux humides et hydriques sera produit en décembre 2023 tel que prévu à l'ordonnance. Ce rapport mettra fin à la portée de l'ordonnance.

47. Concernant la ligne de Transport Micoua Saguenay :

- a. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant le coût de construction de la ligne de transport ;

Les coûts actualisés du projet, incluant les travaux prévus aux postes électriques Micoua et Saguenay ainsi que les frais connexes, s'élèvent à 1 000,8 M\$. Les écarts de coûts observés dans le projet sont principalement causés par une surchauffe du marché de la construction entraînant une forte inflation des coûts des travaux, des conditions de réalisation plus difficiles qu'anticipé, notamment sur une zone des travaux plus accidentée, et des mesures nécessaires pour la sécurité des travailleurs.

- b. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant la protection des espèces fauniques et de l'environnement lors de la construction de cette ligne de transport.

L'[autorisation du gouvernement](#) pour le projet Micoua-Saguenay a été émise le 4 septembre 2019 et contient diverses conditions. Cette autorisation est notamment fondée sur l'[analyse environnementale](#) du projet qui a été réalisée par le MELCC ainsi que sur le [rapport du BAPE](#) suite à l'audience publique. Hydro-Québec assure le suivi et le respect de l'ensemble de ces conditions.

Les autorisations ministérielles sectorielles requises pour divers lots de travail (sections de déboisement et de construction) ont quant à elles toutes été obtenues.

Lien 1 : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2019/935-2019.pdf>

Lien 2 : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2019/935-2019-rae.pdf>

Lien 3 : <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-120/3211-11-120-29.pdf>

48. Fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des travaux d'entretien, des travaux de réparation ou tous autres travaux. Pour chacun d'entre eux, veuillez fournir les informations suivantes :
- a. la raison et la cause de ces travaux ;
 - b. l'emplacement des pylônes ;
 - c. le coût, ventilé, associé à ces travaux ;
 - d. le nombre d'employés affectés à la réalisation de ces travaux.

Nous veillons quotidiennement au bon fonctionnement et à la pérennisation de plus de 700 000 composants de lignes de transport couvrant plus de 34 000 km. Chaque année, nous réalisons des programmes de maintenance et lançons des projets en vue du remplacement de supports et d'appareils dégradés avant qu'ils subissent une défaillance et causent des pannes.

Le type et la fréquence de ces inspections sont établis en fonction du caractère stratégique de la ligne inspectée ainsi que des caractéristiques du milieu. Les constats issus des inspections permettent de planifier les interventions de remplacement, de modification ou de réparation sur les éléments qui le nécessitent.

En 2021, 1 548 M\$ ont été investis dans des projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs de transport, soit surtout le remplacement d'équipements, la modernisation d'installations et le renforcement du réseau.

49. Liste des baux ayant été transférés aux MRC et sommes générées pour 2021-2022.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

50. En 2021-2022 pour chacun des permis de recherche de pétrole et de gaz naturel, le total et le détail des travaux réalisés par leurs détenteurs pour conserver leur permis.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

51. Toutes les sommes dépensées, toute note ou analyse commandée concernant l'exploration et/ou l'exploitation pétrolière ou gazière.

Il n'y a aucune activité dans la dernière année chez Hydro-Québec relativement à l'exploration et/ou l'exploitation pétrolière ou gazière.

52. En 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023 concernant les gaz de schistes :
- a. nombre de permis émis par le ministère relativement à l'exploration ventilée par région administrative ;
 - b. liste complète des forages et de fracturations hydrauliques réalisés par chacun des permis octroyés ;
 - c. nombre et détail de chacune des inspections réalisées par le ministère dans les puits actuels ;
 - d. nombre et détail des constats d'infraction, émis par le ministère.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

53. Liste des échanges de terrains publics approuvés par le ministère des Ressources naturelles en 2021-2022. Nom des bénéficiaires et raison de ces échanges, montants dépensés et compensations accordées, ventilation par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

54. Concernant le projet d'exploitation pétrolière Galt de l'entreprise Cuda Pétrole et Gaz :
- a. toute note, analyse ou recommandation du ministère concernant les retombées économiques ou environnementales du projet ;
 - b. détails des rencontres (Date, lieu, personnes présentes, ordre du jour et compte-rendu) entre les représentants de CUDA pétrole et Gaz et le ministre ou des représentants du ministère ;
 - c. état d'avancement des négociations avec les communautés autochtones en lien avec ce projet.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

55. Toutes les sommes dépensées par Hydro-Québec pour la création et le fonctionnement de la nouvelle filiale Hilo. Ventiler par secteur d'activité (ex. : développement du service à la clientèle, développement des produits intelligents mis en vente au client, coûts de la conférence de presse de lancement, coûts d'acquisition du matériel pour la revente aux clients, etc.).

Hydro-Québec a lancé la marque Hilo en octobre 2019. La filiale, qui offre des produits et services personnalisés aux clients pour gérer leur consommation d'électricité, évolue dans un environnement concurrentiel. Hydro-Québec traite les informations demandées de manière confidentielle pour des raisons d'enjeux commerciaux.

56. Toutes les sommes dépensées par Hydro-Québec afin de réduire les pertes dans le transport d'électricité.

Tous les projets mis de l'avant par le Transporteur tiennent compte des pertes dans les analyses économiques. Le projet le plus significatif en la matière est la construction de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île dont la rentabilité économique s'appuyait sur une valorisation des pertes évitées.

Il est à noter, cependant, que jusqu'à présent, le Transporteur n'a pas lancé de projets d'ajout d'équipements majeurs visant uniquement à réduire les pertes.

Dans cette optique, il n'est donc pas en mesure d'identifier des dépenses spécifiques afin de réduire les pertes.

57. Toutes les sommes dépensées par le ministère et Hydro-Québec concernant le développement de la filière Hydrogène au Québec, ventiler par secteur d'activité (ex. : production, vente, utilisation dans le transport, etc.).

Aucune information ne peut être donnée compte tenu de la grande sensibilité commerciale des informations demandées et du traitement strictement confidentiel de ces informations chez Hydro-Québec.

58. La somme des permis d'accès aux poteaux d'Hydro-Québec pour l'internet haute vitesse accordés en 2021-2022, le montant moyen par permis exigé, et les frais pour remplacement de poteau exigés.

Hydro-Québec a traité 3 004 demandes en 2021 donnant accès à ses poteaux dans le cadre des activités de télécommunication, de téléphonie et de télédistribution. Chaque demande comprend un nombre variable de poteaux. Des frais administratifs de traitement de dossier sont en général facturés au montant de 139\$, en plus d'un loyer annuel et de certains frais de travaux lorsque requis. Les frais de remplacement de poteaux sont facturés dans les cas où les poteaux doivent être remplacés, et dépendent de l'âge du poteau ainsi que d'autres critères. À titre d'exemple, ces frais varient de 215\$ à 1774\$ par poteau remplacé pour la classe la plus commune.

Hydro-Québec a mis en place des allègements visant à accélérer l'accès à ses poteaux et à diminuer les travaux à réaliser, dans le but de favoriser le déploiement de l'internet en région.

59. Toute note ou document ou copie de dossier déposé en lien avec l'appel d'offres de 1 500 MW d'énergie renouvelable lancé au début de 2021 pour le marché de New York.

En mai 2021, Hydro-Québec a participé à l'appel de proposition pour de l'énergie propre dans l'État de New York.

Lien sur le communiqué de presse du 12 mai 2021 :

<https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1713/des-grandes-entreprises-delectricite-sallient-pour-proposer-des-solutions-denergies-renouvelables-et-creer-des-emplois-verts-dans-letat-de-new-york/?fromSearch=1>

En septembre 2021, le projet d'Hydro-Québec et son partenaire Transmission Developers Inc a été sélectionné dans le cadre de l'appel de propositions.

Lien sur le communiqué de presse du 20 septembre 2021 :

<https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1757/hydro-quebec-et-transmission-developers-retenus-comme-partenaires-de-letat-de-new-york-dans-la-transition-energetique/?fromSearch=1>

Le 14 avril 2022, Hydro-Québec obtient l'autorisation finale aux États-Unis. Son contrat est approuvé par la Commission des services publics de l'État.

Lien sur le communiqué de presse du 14 avril 2022 :

<https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/nouvelles/236/projet-dexportation-dhydro-quebec-vers-la-ville-de-new-york-contrat-approuve-par-la-commission-des-services-publics-de-letat/>

Le lien suivant, dont le contenu n'est toutefois disponible qu'en anglais, regroupe les éléments liés à l'appel de propositions : <https://www.nyserda.ny.gov/All-Programs/Programs/Clean-Energy-Standard/Renewable-Generators-and-Developers/Tier-Four>

60. La date de début et la date de fin, effective ou prévue, du moratoire sur les interruptions de service pour non-paiement de factures, et les critères retenus pour la levée du moratoire.

Le moratoire hivernal sur les interruptions de service pour non-paiement s'étend du 1^{er} décembre au 31 mars.

En raison de la pandémie, ce moratoire a été exceptionnellement en vigueur pendant 17 mois sans interruption du 1^{er} décembre 2018 au 1^{er} mai 2021.

Depuis mai 2021, nous avons repris nos activités de recouvrement de façon progressive, en étant sensible à l'impact de la crise de la santé publique pour certains clients.

Nos stratégies de recouvrement sont diverses et l'interruption de service est le dernier recours. Par souci d'équité pour l'ensemble de notre clientèle, nous devons nous assurer de percevoir les sommes qui nous sont dues afin d'éviter un impact à la hausse sur les tarifs dans le futur.

61. Tout document faisant état de la nature et de la durée des allègements des modalités de paiement pour les personnes aux prises avec des difficultés financières, ainsi que les critères d'admissibilité.

Le [rapport annuel 2020](#) faisait état des mesures de solidarité adoptées par HQ dans le contexte de la pandémie, dont :

- la suspension, jusqu'au 30 septembre, de l'application des frais d'administration aux factures impayées ;
- le maintien du service d'électricité même si des factures étaient impayées, et ce, pour les clients tant résidentiels que d'affaires ;
- la possibilité, pour les clients faisant face à des difficultés financières, de conclure plus facilement une entente de paiement en ligne dans leur Espace client ou au téléphone.

En 2021, Hydro-Québec a maintenu des mesures de solidarité avec la population du Québec adoptées en 2020. Ce choix reflète une volonté d'accompagner notre clientèle tout au long de cette période particulièrement exigeante pour tous et toutes (source : [Rapport annuel 2021](#) p. 16)

Sur son [site web](#), Hydro-Québec invite les clients qui éprouvent des difficultés financières à conclure une entente de paiement, dans leur Espace client ou par téléphone.

Lien 1 : hydroquebec/docs/rapport-annuel-2020-hydro-quebec?fr=sNTU0MzI3OTk3MQ

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf#page=16>

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/covid-19-fr.html>

62. Mandat, composition, échéancier de travail (liste des réunions) et premières constatations du comité mis sur place par Hydro-Québec sur l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que tout document faisant état du recensement de ses principales vulnérabilités.

Dans son Plan stratégique 2020-2024, Hydro-Québec s'est engagée à mettre en œuvre un plan d'adaptation visant à atténuer les risques liés à ces changements. À cet effet, un comité réunissant des représentants de toutes les unités concernées a entrepris en 2020 le recensement des principales vulnérabilités des actifs d'Hydro-Québec aux aléas climatiques. Cette démarche a permis à Hydro-Québec d'élaborer son premier *Plan d'adaptation aux changements climatiques* présentant notre engagement à atténuer ces risques au moyen de plusieurs actions concrètes, telles que le démarrage de partenariats de recherche, la modification de nos pratiques de conception, de gestion et de maintenance ainsi que la création d'un atlas de données climatiques propre à nos activités. Ces engagements sont présentés à la stratégie 2.4 du Plan stratégique 2022-2026. Le *Plan d'adaptation aux changements climatiques* sera rendu public en 2022. Au cours des prochaines années, nous mettrons ce Plan en œuvre tout en assurant la vigie des risques climatiques auxquels nous sommes exposés.

Des informations complémentaires sont disponibles dans le [Rapport de développement durable 2020](#) (p. 40) et seront mises à jour dans le Rapport de développement durable 2021.

Référence : [Rapport annuel 2021](#) p. 25

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-developpement-durable.pdf#page=40>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20220322#page=25>

63. Toute somme obtenue du Ministère des Finances ou du gouvernement du Québec à titre de compensation pour les rabais d'électricité accordés au cours de l'exercice financier 2021-2022.

Hydro Québec a obtenu du Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux, sous la responsabilité du ministre des Finances, un montant de 222 437 953,29 \$ à titre de compensation pour les rabais d'électricité accordés au cours de l'exercice financier 2021-2022.

64. Les effectifs et les budgets affectés à la cybersécurité, le nombre et la nature des incidents de sécurité rapportés, et tout document faisant état des conclusions et recommandations consécutives aux tests d'intrusion.

Afin d'améliorer ses capacités de cybersécurité, HQ a augmenté significativement ses investissements et ses effectifs qui sont passés à 215 employés dédiés à sa Direction cybersécurité d'entreprise. Pour 2022, le budget alloué à la cybersécurité est de 75 M\$.

Les mesures mises de l'avant par HQ pour se protéger des cyberattaques s'appuient sur les bonnes pratiques de l'industrie et incluent, entre autres :

- un service de surveillance 24/7,
- l'exécution fréquente de tests d'intrusion et d'hameçonnage jumelés à un processus d'amélioration en continu,
- la réalisation d'une analyse de compromission par une firme externe en 2021,
- la participation à des simulations d'incidents afin de tester et améliorer notre capacité de réponse,
- la contribution d'experts en cybersécurité à nos projets technologiques afin de gérer les risques cybernétiques,
- des activités de sensibilisation pour réduire le risque humain,

Un programme sur plusieurs années permet l'évolution constante des mesures et des technologies de cybersécurité

Pour des raisons de sécurité, Hydro-Québec ne peut partager les détails sur la nature des incidents rapportés. Aucun de ces incidents n'a eu d'impact matériel, à ce jour, sur le parc informatique ou la pratique de l'entreprise.

Toujours pour des raisons de sécurité, on ne peut partager les détails sur les tests d'intrusion ou de leurs résultats. Hydro-Québec effectue annuellement un programme de tests d'intrusion et tests d'hameçonnage, basés sur les menaces. L'entreprise réalise les actions recommandées qui découlent de ces tests, dans le but de rehausser en la posture de sécurité de l'entreprise en continu.

65. Tout document faisant état des critères et des seuils pour l'octroi des fonds de 35 M\$ accordés pour l'extension du réseau gazier au Québec, ainsi que les ventes associées et les GES évités pour l'ensemble des projets approuvés jusqu'à maintenant.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

66. Évolution depuis 2015 des effectifs et des départs à la retraite des équipes affectées à la conception, la planification et la construction des ouvrages hydroélectriques, à l'exclusion des effectifs dédiés aux affaires réglementaires et à l'approbation des projets.

Le nombre de départs à la retraite par types d'emplois n'est pas disponible.

Les départs à la retraite depuis 2015 à HQ selon le [Rapport sur le développement durable](#) des dernières années ainsi que le [Rapport annuel 2021](#) (p.10) :

- 2015 = 814
- 2016 = 772
- 2017 = 877
- 2018 = 936
- 2019 = 924
- 2020 = 773
- 2021 = 771

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/developpement-durable/>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf#page=10>

67. Concernant les entreprises ayant soumis des projets acceptés leur donnant accès au tarif de développement économique et au tarif de relance industrielle depuis 2016, indiquer :

- a. La liste des projets acceptés depuis 2016, leur localisation, l'entreprise responsable, ainsi que la date de début et de fin de l'accès à ces tarifs préférentiels;
- b. La valeur annuelle des ventes additionnelles d'électricité destinées à ces projets, la valeur annuelle des remboursements obtenus du fonds de suppléance du ministère des Finances, et la valeur annuelle des tonnes de GES évitées en raison de la réalisation de ces projets;
- c. Pour chaque projet, la valeur totale des nouveaux investissements et des retombées fiscales estimées.

Tarif de développement économique (TDE)

Hydro-Québec offre le tarif de développement économique (TDE) aux clients qui envisagent d'implanter et de mettre en service une nouvelle installation d'une puissance d'au moins 1 000 kW ou de rajouter au moins 500 kW de puissance à une installation existante. Hydro-Québec évalue chaque projet en fonction des critères applicables ainsi que de sa valeur ajoutée et de ses retombées économiques pour le Québec.

Le TDE, qui prendra fin en mars 2027, prévoit l'application d'une réduction initiale de 20 % par rapport au tarif M, LG ou L. Cette réduction sera diminuée de 5 points de pourcentage par année au cours des trois dernières années, afin d'assurer une transition graduelle vers les tarifs normalement applicables.

Les conditions d'admissibilité au TDE se trouvent sur le site web d'Hydro-Québec

- <https://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/tarif-developpement-economique.html>

Tarif de relance industrielle (TRI)

Quant au Tarif de relance industrielle (TRI), Hydro-Québec l'offre aux clients assujettis au tarif L depuis le 1er avril 2018 et aux clients assujettis au tarif M pour un usage industriel depuis le 1er avril 2019. Le TRI permet aux clients qui s'engagent à remettre en exploitation des capacités de production inutilisées ou à convertir à l'électricité un procédé industriel actuellement alimenté par des énergies fossiles.

Les conditions d'admissibilité au TRI se trouvent sur le site web d'Hydro-Québec

- <https://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/tarif-relance-industrielle-grande-puissance.html>
- <https://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/tarif-relance-industrielle-moyenne-puissance.html>

Ci-dessous les informations que nous sommes en mesure de dévoiler, en nous conformant aux lois et aux pratiques d'affaires relatives à la protection des informations techniques et commerciales de nos clients :

- Nombre de demandes d'adhésion au Tarif de développement économique acceptées par Hydro-Québec : **34**
- Nombre de clients dont l'entente au Tarif de développement économique est en vigueur en date d'aujourd'hui : **19**
- Nombre d'abonnements au Tarif de relance industrielle en date d'aujourd'hui : **25**

68. Concernant le programme de déploiement de 4500, bornes de recharge sur rue pour 2028 par le biais du programme circuit électrique d'Hydro-Québec :

- a. Le coût annuel anticipé de la somme des subventions versées aux municipalités ;

2022 : 4 800 000\$
2023 : 4 800 000\$
2024 : 6 000 000\$
2025 : 6 000 000\$
2026 : 7 200 000\$
2027 : 7 200 000\$
2028 : 8 400 000\$
2029 : 9 600 000\$

- b. Les sommes effectivement versées en 2021-2022 ;

Aucune subvention versée au 31 mars 2022. Peu de demandes ont été reçues en 2021 en raison de plusieurs facteurs incluant les élections municipales. Le programme a donc été prolongé jusqu'en 2029.

- c. Les hypothèses de croissance de la demande retenues pour parvenir à 4 500 bornes d'ici 2028, et le nombre de bornes de rue qu'il faudra déployer sur l'horizon 2029-2035, en prévision de l'interdiction des véhicules fonctionnant aux hydrocarbures ;

Le programme de 4500 ainsi que les hypothèses le supportant viennent directement du PEV.

De nombreuses études, dont celle de l'ICCT (<https://theicct.org/publication/lvs-ci-quebec-can-FR-feb22/>) qui a été commandée par le gouvernement, répondent à cette question.

- d. Le ratio de bornes publiques par 1000 électromobilistes dans les pays de l'OCDE.

Plusieurs informations contradictoires existent dans la littérature considérant le ratio optimal de bornes publiques. Il faut considérer l'ensemble des facteurs suivants :

- Certaines études utilisent seulement le nombre de véhicules tout électriques, alors que d'autres ajoutent les véhicules hybrides ou appliquent un coefficient.
- D'autres études ne considèrent que les bornes rapides alors que les bornes standards (N2) ont un rôle complémentaire à jouer.
- Les bornes n'ont pas toute la même puissance et devraient donc avoir un ratio qui leur est propre.

- Certains ratios s'appuient sur le nombre de connecteurs par borne même si la plupart des bornes actuellement sur le marché ne peuvent recharger qu'un véhicule à la fois. Il est également à noter que le standard du nombre de connecteurs par borne n'est pas le même en Europe qu'en Amérique du Nord.
- Il faut tenir compte de l'étendue géographique propre à chaque pays ainsi que leur réalité climatique.
- La proportion des habitants ayant accès à un stationnement muni d'une prise pour une recharge domiciliaire doit également être un facteur déterminant dans le calcul d'un ratio.

Aux vues des éléments précédemment cités, il apparaît impossible de s'appuyer sur un ratio comparatif afin de déterminer les besoins en recharge publique au Québec. Cependant le Circuit électrique, fort de l'expertise développer au cours des dix dernières années, suit de près l'utilisation de son parc de borne et s'assure de répondre aux besoins afin de limiter les files d'attente.

69. Combien d'entreprises distinctes sont détentrices de permis de forage ou relatifs aux puits sur le territoire québécois ? Combien depuis 2015 ? Combien d'entre elles, à ce jour, ont entamé ou signifié leur intention d'entamer des poursuites judiciaires contre le gouvernement du Québec ?

Ne s'applique pas à Hydro-Québec

70. Pour quels motifs Hydro-Québec a-t-il modifié sa grille tarifaire pour les bornes publiques au cours de la dernière année ? Pourquoi le dernier 10 % du chargement est-il beaucoup plus dispendieux que le premier 90 % ?

Ces ajustements sont nécessaires pour soutenir l'expansion du réseau de recharge public et pour assurer une meilleure équité tarifaire. Pour les bornes de 100 kW, la nouvelle tarification se fait par paliers en fonction de la puissance fournie au véhicule. Le coût moyen au kWh aux bornes de 100 kW sera toujours sensiblement équivalent au coût moyen actuel du kWh aux bornes de 50 kW.

Le prix pour la recharge au-delà du seuil de 90 % de la batterie du véhicule sert à encourager les automobilistes à libérer plus rapidement les bornes pour permettre aux autres utilisateurs de les utiliser et d'éviter que les bornes soient utilisées au-delà du temps de recharge utile. La partie de la recharge au-delà de 90% est très lente sur la grande majorité des modèles de véhicule électrique et représente donc du temps improductif passé à la borne. Cet incitatif était d'ailleurs demandé par les membres.

71. En ajoutant les mesures fiscales, les programmes d'Hydro-Québec et d'Énergir, ainsi que ceux du ministère, quelle est la somme combinée des déboursés du gouvernement pour soutenir la conversion du gaz naturel vers la biénergie pour les propriétaires de maisons et d'immeubles ?

L'Offre biénergie développée par Hydro-Québec et Énergir vise la conversion des systèmes de chauffage au gaz naturel des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels vers des équipements biénergie. Elle favorise une utilisation optimale des sources d'énergie de façon à gérer les pointes de consommation et à minimiser les coûts sociétaux, par la mise en œuvre du concept de « la bonne énergie à la bonne place, au bon moment et au bon coût ».

Dans le but de financer des actions permettant la mise en place de la biénergie pour les clients résidentiels et commerciaux, une enveloppe budgétaire de 125 M\$ est allouée par le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030. Cette enveloppe, qui pourrait être appelée à évoluer, représente autour de 30 M\$ par année d'ici 2026.

Référence: [Plan de mise en œuvre 2021-2026 du Plan pour une économie verte 2030](#) (p.34)

Par ailleurs, Hydro-Québec et Énergir élaborent également des programmes afin de financer des actions permettant la mise en place de la biénergie et de soutenir les clients dans leur conversion du gaz vers la biénergie. En effet, l'acquisition d'équipements biénergie peut représenter des sommes importantes pour certains clients d'Énergir selon les technologies en place, ce qui pourrait compromettre leur adhésion à l'Offre. Pour réduire le surcoût lié aux équipements requis pour adhérer à cette Offre, Hydro-Québec offre certains appuis financiers aux clients admissibles — plus précisément en offrant un soutien pour l'installation de thermopompes dans les marchés résidentiel et commercial — de même qu'Énergir, par le biais de ses programmes commerciaux.

La somme combinée des mesures visant à soutenir la conversion du gaz naturel vers la biénergie dépendra en outre directement du nombre de clients convertis à la biénergie.

Référence : [HQD-Énergir-1, document 1 - Offre décarbonation chauffage d'Hydro-Québec Distribution et Énergir](#)

Lien 1 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2021-2026.pdf?1608760053#page=34>

Lien 2 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/597/DocPrj/R-4169-2021-B-0005-Demande-Piece-2021_09_16.pdf

72. Pour chaque entreprise qui détient des permis pour réaliser des forages exploratoires à la recherche d'hydrocarbure sur le territoire québécois :
- a. L'ensemble des autorisations, permis ou licences qu'elle doit détenir ;
 - b. Les droits exigibles pour chacune de ces licences, excluant la licence de fermeture de puits ;
 - c. La valeur des coûts associés au respect des conditions et modalités de chaque permis, selon les chiffres indexés à 2021-2022 des études d'impact réglementaires existantes.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec

73. Nombre d'enquêtes du BAPE ayant eu lieu au sujet de projets proposés par des entreprises distinctes détentrices de permis de forage au cours des 20 dernières années.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec

Volet Mines

Questions 74 à 97 : ne s'applique pas à Hydro-Québec

Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques

98. Pour chacun des programmes et des aides financières suivantes, mentionner le nombre d'intervention ou projet soutenu ainsi que le montant consenti par programme et aide financière et l'organisme responsable pour 2021-2022 :
- a. Aérotherme à condensation ;
 - b. Aide financière à la rénovation ;
 - c. Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments ;
 - d. Chaudière à condensation ;
 - e. Chaudière à efficacité énergétique intermédiaire ;
 - f. Chaudière à efficacité intermédiaire ;
 - g. Chaudière à efficacité supérieure ;
 - h. Chaudière efficace ;
 - i. Chaudière à condensation ;
 - j. Chauffe-eau ;
 - k. Chauffe-eau à condensation ;
 - l. Chauffe-eau à efficacité intermédiaire ;
 - m. Diagnostic résidentiel Mieux consommer ;
 - n. Écomobile ;
 - o. Éconologis ;
 - p. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique ;
 - q. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique pour les grandes entreprises ;
 - r. Équipement de réfrigération commerciale ;
 - s. Études de faisabilité et simulations énergétiques ;
 - t. Études de faisabilité et simulations énergétiques – grandes entreprises ;
 - u. Géothermie ;
 - v. Hotte à débit variable ;
 - w. IDÉE ;
 - x. Infrarouge ;
 - y. Nouvelles constructions efficaces ;
 - z. NovoclimatMC ;
 - aa. PISTE ;
 - bb. Produits économiseurs d'eau chaude ;
 - cc. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE) ;
 - dd. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet agroalimentaire ;
 - ee. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet supermarchés ;
 - ff. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments ;
 - gg. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels ;

- hh. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote) ;
- ii. Programme d'appui au secteur manufacturier ;
- jj. Programme d'optimisation en réfrigération - volet aréna et curling (OPTER) ;
- kk. Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de GES (Technoclimat) ;
- ll. Programme de réduction de consommation de mazout lourd ;
- mm. Programme de système de chauffage solaire ;
- nn. Programme fenêtres ENERGY STAR® ;
- oo. Promotion des produits Mieux consommer – ENERGY STAR® ;
- pp. Récupérateur de chaleur des eaux de douche ;
- qq. Récupération de réfrigérateurs et congélateurs économes (Recyc-Frigo) ;
- rr. Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments ;
- ss. RénoclimatMC ;
- tt. Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu ;
- uu. Rénovations écoénergétiques ;
- vv. Roulez électrique ;
- ww. Système combo ;
- xx. Thermostat électronique programmable ;
- yy. Thermostat programmable ;
- zz. Unité de chauffage à l'infrarouge.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

99. Pour les programmes de technoclimat et d'aide à l'innovation en énergie, fournir la liste des projets retenus en 2021-2022, le nombre de projets soumis, l'aide financière accordée, le coût total du projet, les GES ou Joules économisés et une brève description du projet.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

100. Dans le cadre du programme Roulez vert, fournir:
- a. nombre et montant total des rabais accordés ventilés par type de bénéficiaire (particuliers, entreprises, municipalités, ou OBNL);
 - b. nombre de rabais accordés par catégories dans le programme (véhicules entièrement électriques, hybrides rechargeables, etc.) et valeur totale de ces rabais;
 - c. Toute note, étude ou analyse ayant mené à la réduction des rabais offerts par ce programme dans le cadre du budget 2022-2023;
 - d. Évaluation des économies qui seront réalisées en 2022-2023 par la réduction des rabais offerts par ce programme;
 - e. Évaluation de l'impact de la réduction des rabais offerts par ce programme sur la croissance du nombre de véhicules électriques sur les routes du Québec;
 - f. Indiquer aussi le nombre de demandes et le montant total accordé depuis le début de ce programme.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec

101. Montant versé en 2021-2022 pour l'aide financière à l'installation d'une borne de recharge de 240 volts à domicile.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

102. Bilan et budget octroyé sur le plan de l'efficacité énergétique en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.

La section Efficacité énergétique du document **Activités de distribution d'Hydro-Québec (2021)** présente la liste des interventions en efficacité énergétique en vigueur au 31 décembre 2021 et fait état de leurs résultats cumulatifs depuis le début du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec 2018 2023.

Ce document est accessible pour consultation du public du 25 avril au 9 mai 2022 :
<https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/>

103. Liste de tous les comités (avec des ministères, organismes ou tout autre partenaire) dont a fait partie le bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques en 2021-2022 en précisant le mandat pour chacun.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

104. Pour chacun des projets d'exploitation minière démarrés ou en processus d'évaluation depuis 2020 :
- a. délais de mise en service entre les premières démarches avec le ministère et le début des travaux ;
 - b. nombre de projets depuis 2020 ;
 - c. minerai visé ;
 - d. date prévue de fin de l'exploitation ;
 - e. coût total du projet ;
 - f. montants versés par les entreprises aux communautés autochtones.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Volet Plan Nord

Questions 105 à 115 : ne s'applique pas à Hydro-Québec

116. Concernant le crédit découlant de l'adoption du projet de loi 34 sur les tarifs d'électricité :

- a. Toutes les sommes déboursées afin d'appliquer le crédit découlant du projet de loi;

En sus des montants crédités, les coûts associés à l'émission des crédits sont évalués à environ 1 M\$.

- b. Le nombre de clients résidentiel ayant bénéficié du crédit;

Au 31 décembre 2021

- **534,5 M\$ des 535 M\$ ont été versés aux clients.**
 - **La totalité des abonnements actifs a reçu le crédit auquel ils avaient droit.**
- 5 412 967 abonnements résidentiels et affaires commerciales ont reçu le crédit auquel ils avaient droit pour un total d'environ 471,5 M\$.
- 322 abonnements grands clients ont reçu le crédit auquel ils avaient droit pour un total d'environ 63 M\$.
 - Tous les abonnements grands clients actifs, dont les 10 réseaux municipaux, ont reçu leur crédit.
 - Pour les 2 clients inactifs introuvables, il nous a été impossible de retrouver les responsables de ces abonnements. Les crédits ont été appliqués au dossier et ils disposeront du délai usuel de 10 ans pour les réclamer.
- **Actions visant les 466 000 clients inactifs ayant droit à un crédit est complétée.**
 - Le taux d'encaissement est au-dessus de 30 %.
 - Les chèques non encaissés seront comptabilisés comme sommes non réclamées et les clients disposeront du délai usuel de 10 ans pour les réclamer.

- c. Le nombre de clients industriels ayant bénéficié du crédit;

Voir le sommaire ci-dessus.

- d. La provenance des sommes déboursées.

La remise accélérée de 535 M\$ correspond aux montants cumulés dans les comptes d'écarts au 31 décembre 2019 d'Hydro-Québec Distribution. Il s'agit essentiellement des écarts de rendement 2018 et 2019, et des soldes des comptes de nivellement pour la température et les achats d'électricité.

117. En ce qui concerne le déploiement de la stratégie québécoise de l'hydrogène vert et des biocarburants :
- a. Où et quand seront construites les infrastructures de production d'hydrogène vert, par quel partenaire et avec quel niveau d'investissement ou d'aide à partir de fonds publics?
 - b. Où et quand seront construites les infrastructures de production de biocarburants, par quel partenaire et avec quel niveau d'investissement ou d'aide à partir de fonds publics?
 - c. Où et quand seront construites les infrastructures de distribution de biocarburants liquides, par quel partenaire et avec quel niveau d'investissement ou d'aide à partir de fonds publics?
 - d. Où et quand seront construites les infrastructures de distribution d'hydrogène ou de GNR, par quel partenaire et avec quel niveau d'investissement ou d'aide à partir de fonds publics?
 - e. Outre les modifications aux mesures fiscales touchant les biocarburants, quels autres changements réglementaires, législatifs et normatifs seront apportés pour faciliter le déploiement de la stratégie?
 - f. Quel volume de production électrique est-il à la disposition d'Hydro-Québec pour faire fonctionner des électrolyseurs en période hors-pointe sans compromettre la capacité d'Hydro-Québec de répondre à la demande de ses clients malgré les aléas économiques et climatiques mesurés?

L'hydrogène vert est une solution pour décarboner les usages difficiles à électrifier directement (industriels, transport lourd). Hydro-Québec souhaite jouer un rôle actif dans le développement de la filière hydrogène. Nous participerons à certains projets, tandis que pour d'autres, nous fournirons tout simplement l'électricité. Nous nous assurerons également que ce développement se fasse à l'avantage des Québécois en privilégiant une utilisation locale de l'hydrogène et cadencée en fonction des besoins réels et des autres alternatives de décarbonation.

En ce qui concerne l'énergie disponible pour de tels projets, rappelons qu'Hydro-Québec a reçu une quantité exceptionnelle de projets majeurs qui souhaitent se voir raccorder à son réseau. La filière hydrogène y est représentée. Le raccordement de l'ensemble de ces projets au réseau d'Hydro-Québec engendrerait de nouveaux approvisionnements, c'est-à-dire de nouveaux projets de production d'électricité au Québec. Ces nouveaux approvisionnements coûteraient beaucoup plus cher à Hydro-Québec que le tarif d'électricité qui sera payé par ses clients. Ce déficit devrait être assumé par les clients, car les coûts d'approvisionnement en électricité se reflètent dans les tarifs de l'ensemble de la clientèle. Par conséquent, les tarifs d'électricité augmenteraient. Dans ce contexte, nous travaillons de concert avec le gouvernement à développer des lignes directrices qui permettront de déterminer, parmi les projets reçus, lesquels sont les plus porteurs pour le Québec et pourront se réaliser.

© Hydro-Québec, 2022
Équipe – Médias et affaires gouvernementales
Tous droits réservés

